

L'assurance vie avec participation

STRATÉGIE ET PERFORMANCE DU COMPTE
DES CONTRATS AVEC PARTICIPATION
CONTRATS ÉMIS DEPUIS 2017

AU 31 DÉCEMBRE 2024



Desjardins

Assurances

Vie • Santé • Retraite

Notre stratégie de placement

La stratégie de placement pour le produit d'assurance vie avec participation prend appui sur une connaissance approfondie du rôle et du comportement de chacune des classes d'actifs. Cela permet de les combiner de façon à exploiter l'horizon à long terme et le faible besoin de liquidité du portefeuille. L'objectif consiste à obtenir un rendement relativement élevé tout en maintenant une tolérance au risque de faible à modérée.

Cette stratégie repose sur une prise de risque intelligente, ce qui est essentiel dans le domaine des placements pour obtenir des rendements supérieurs.

- Les classes d'actifs et les mandats de gestion sont choisis de manière à exposer le portefeuille à divers risques rémunérés à long terme, notamment ceux associés à la fluctuation de la croissance économique, au risque de crédit ou encore à la faible liquidité de certains actifs.
- Cette prise de risque est assumée et contrôlée, avec une bonne diversification selon différentes dimensions : au sein d'une classe d'actifs, entre les différentes classes d'actifs, de même que dans le temps.

En comparaison avec les stratégies traditionnellement associées à une tolérance au risque de faible à modérée, la stratégie élaborée pour le produit d'assurance vie avec participation substitue une portion des placements habituellement investie en revenu fixe et en actions ordinaires par un ensemble de placements non traditionnels et l'inclusion de stratégies spécialisées de type « marché neutre ».

- Dans un premier temps, cette approche contribue à réduire la volatilité attendue grâce à une plus grande diversification, compte tenu de l'inclusion de nouvelles sources de rendement (notamment la création de valeur propre aux placements alternatifs) généralement moins dépendante de l'évolution des taux d'intérêt et des marchés boursiers.
- Dans un deuxième temps, la stratégie permet d'orienter l'exposition aux titres à revenu fixe vers des créneaux présentant une espérance de rendement plus élevée, toujours en veillant à bien gérer les risques qui y sont associés, avec les mesures de mitigation appropriées.

Gestion active

La stratégie de placement du produit d'assurance vie avec participation a également recours à la gestion active.

Avec la gestion active, le gestionnaire choisit sciemment les titres qu'il souhaite détenir dans son portefeuille en fonction de ses convictions, tout en contrôlant les risques inhérents à ces titres. L'objectif est d'obtenir un rendement supérieur à la gestion purement indiciaire, qui consiste à acheter systématiquement tous les titres d'un indice sans analyse particulière.

Une telle approche présente plusieurs avantages :

- Elle améliore le profil rendement-risque d'un portefeuille comparativement à une gestion uniquement indiciaire.
- Elle parvient à augmenter les rendements attendus du portefeuille, sans augmenter de manière importante la volatilité attendue.

Diverses stratégies actives sont considérées dans le produit participant :

- la gestion quantitative ou fondamentale d'actifs sur les marchés publics;
- la répartition tactique d'actifs (en superposition via des contrats à terme);
- la gestion active par défaut de tous les placements non traditionnels (aucune gestion passive n'est possible).

Le choix des stratégies spécifiques permet de profiter d'un autre niveau de diversification, notamment des signaux utilisés par différentes approches de gestion active. Par exemple, les stratégies traditionnelles axées sur les actions ordinaires mettent l'accent sur l'analyse fondamentale des entreprises, comme le plan d'affaires, la rentabilité, la qualité de la gestion et autres éléments, alors que les stratégies de répartition tactique d'actifs accordent davantage d'importance à l'analyse de l'environnement économique attendu.

Revue de marché

(Pour l'année 2024)

Malgré les craintes de récession, les préoccupations concernant l'inflation et l'incertitude relatives aux taux directeurs en début d'année, l'année 2024 s'est avérée exceptionnelle pour les marchés boursiers. Cette progression a été soutenue par les solides bénéfices des entreprises et des données économiques favorables. Les investisseurs ont également reçu positivement les décisions d'assouplissements monétaires des différentes banques centrales, qui ont également contribué au sentiment de marché positif. Les actions privilégiées ont également connu une excellente année, emportées par le même sentiment favorable.

Les placements alternatifs et les classes d'actifs liées au crédit ont aussi bien performé, profitant des mêmes bonnes nouvelles économiques, avec notamment un resserrement des écarts de crédit, mais sans l'élan additionnel du fort engouement pour les actions.

Les nombreuses baisses du taux directeur ont entraîné progressivement une normalisation de la structure à terme de la courbe de taux d'intérêt (accentuation). Dans ce contexte, les obligations gouvernementales du portefeuille, qui affichent une longue durée en vertu du rôle qu'elles jouent dans le portefeuille, ont affiché un rendement tout près de 0 % pour l'année.

Taux de rendement des placements dans le compte de participation

	2023*	2024
Rendement net de l'année ¹	8,30 %	8,29 %

* À la suite d'une anomalie découverte dans la période prise en compte pour le calcul, le rendement précédemment publié pour 2023 (8,19 %) est ici corrigé.

Source : Desjardins Gestion internationale d'actifs.



¹ Les rendements passés ne sont pas garants des rendements futurs.

Composition du compte des contrats avec participation

Au 31 décembre 2024

Classes d'actifs	Actifs investis (M\$)	Proportion (%)	Fourchette cible (%)
Encaisse et placements à court terme	0,0	0,0	0 à 5
Obligations gouvernementales	9,4	17,8	35 à 55
Obligations des sociétés	4,7	9,0	
Prêts hypothécaires et commerciaux	9,5	18,0	
Obligations à haut rendement	2,4	4,5	5 à 15
Prêts bancaires	2,4	4,5	
Actions privilégiées	2,6	5,0	0 à 10
Revenu fixe	31,0	58,8	50 à 75
Actions ordinaires	5,8	11,0	5 à 25
Actions privées	3,2	6,0	0 à 15
Dette privée*	3,2	6,0	0 à 15
Infrastructure	4,8	9,1	0 à 15
Immobilier	3,2	6,1	0 à 15
Placements alternatifs	14,4	27,2	20 à 35
Stratégies spécialisées (marché neutre)	1,6	3,0	0 à 5
TOTAL	52,8	100	

* La dette privée est à la fois une forme de revenu fixe et une sous-catégorie des placements alternatifs. Le type de dette privée inclus dans le portefeuille lui confère un profil rendement/risque attendu plus proche des autres lignes du bloc des placements alternatifs du portefeuille que de celles du bloc du revenu fixe.

Source : Desjardins Gestion internationale d'actifs.

Notes : Le portrait ci-dessus illustre les investissements au comptant dans le portefeuille, lesquels reflètent le portefeuille souhaité de façon stratégique (horizon plus long). Des déviations tactiques (court terme) d'une ampleur contrôlée sont exprimées à l'aide de contrats à terme, mais ne sont pas présentées dans ce tableau, puisqu'elles peuvent changer rapidement.

À propos des classes d'actifs

Encaisse et placements à court terme

Le portefeuille d'encaisse et placements à court terme est principalement constitué de titres d'emprunt dont la maturité est inférieure à un an. Bien qu'ils soient source de rendement courant, leur rôle principal consiste à fournir la liquidité nécessaire à la gestion du portefeuille. Leur très faible volatilité permet également de réduire le risque du portefeuille.

Prêts hypothécaires et commerciaux

Le portefeuille se compose en grande majorité de prêts hypothécaires immobiliers octroyés à des entreprises et à des organismes publics pour des biens immobiliers de différentes natures situés dans les grands centres urbains du Canada. Ces actifs jouent un rôle semblable à celui des obligations de sociétés, tout en permettant de bénéficier d'une rémunération additionnelle en raison de leur illiquidité.

Obligations gouvernementales

Le portefeuille d'obligations gouvernementales constitue le noyau le plus défensif de la stratégie. Cette classe d'actifs offre des coupons d'intérêt régulier tout en contribuant à réduire le risque du portefeuille.

Obligations de sociétés et crédit à haut rendement

Le portefeuille se compose d'obligations émises par des sociétés canadiennes et étrangères de différents secteurs de l'économie. La détention de titres de qualité et de titres à haut rendement permet de bonifier le rendement du portefeuille grâce à des écarts de crédit qui, historiquement, couvrent largement le risque additionnel lié au crédit. Les titres à haut rendement peuvent comprendre des prêts bancaires négociés sur les marchés secondaires. Ces prêts présentent des caractéristiques similaires aux obligations à haut rendement en termes de risque de crédit et de rendement attendu à long terme. Comme il s'agit d'instruments à taux variable plutôt qu'à taux fixe, ils permettent de diversifier l'exposition au risque de crédit.

Qualité du portefeuille d'obligations et de prêts bancaires

Au 31 décembre 2024

Répartition par cote de crédit du portefeuille	Obligations provinciales	Obligations de sociétés	Obligations à haut rendement (Alliance Bernstein)	Prêts bancaires (Fonds Alphafixe)	TOTAL PONDÉRÉ
AAA	0 %	1,2 %	0 %	0 %	0,3 %
AA+ à AA-	95,9 %	28,9 %	0 %	0 %	54,3 %
A+ à A-	4,1 %	38,6 %	1,9 %	0 %	12,4 %
BBB+ à BBB-	0 %	31,3 %	12,2 %	5,3 %	10,6 %
BB+ à BB-	0 %	0 %	50,3 %	73,4 %	15,0 %
B+ à B-	0 %	0 %	35,1 %	21,3 %	7,3 %
Inférieures à B et non cotées	0 %	0 %	0,5 %	0 %	0,1 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Desjardins Gestion internationale d'actifs.

Actions privilégiées

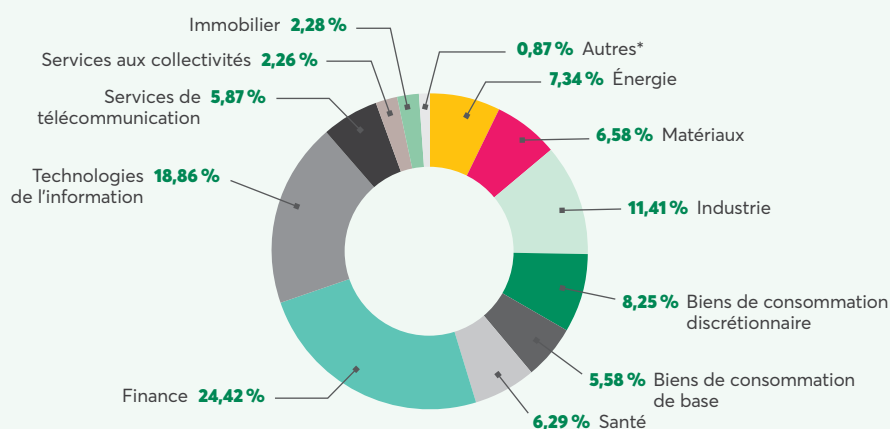
Ces titres sont souvent présentés comme un croisement entre les actions ordinaires et les obligations de sociétés. Les actions privilégiées permettent d'obtenir des versements de dividendes généralement stables et élevés. Le recours à de tels actifs permet notamment d'optimiser la diversification du portefeuille. La détention actuelle de ces titres inclut uniquement des titres canadiens.

Actions ordinaires

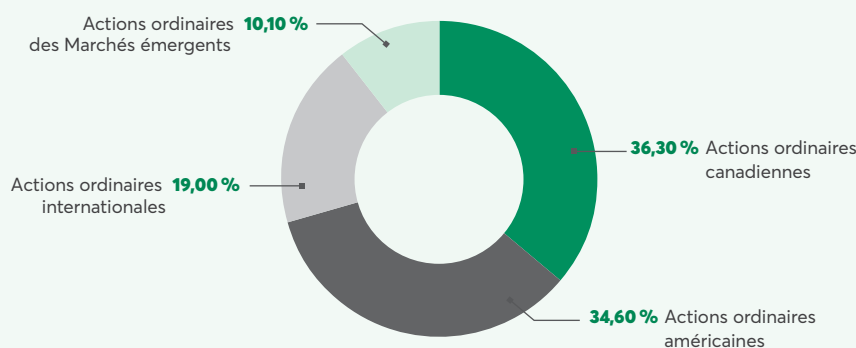
Les actions ordinaires sont bénéfiques dans un portefeuille diversifié, car elles offrent un potentiel de croissance à long terme grâce à l'appréciation du capital et aux dividendes. La détention d'actions s'accompagne de l'acceptation des fluctuations liées à la valorisation des entreprises et des fluctuations liées aux cycles économiques. Dans une perspective de diversification, le portefeuille se compose d'actions canadiennes, américaines et internationales (autres marchés développés et marchés émergents).

Au 31 décembre 2024

Actions ordinaires par secteur



Actions ordinaires par zone géographique



La détention d'actions ordinaires reflète les mandats confiés par régions. La présence de titres hors indice (p. ex., le mandat d'actions canadiennes qui détient quelques titres américains) peut donner un portrait légèrement différent.

* Incluant l'encaisse et le marché monétaire des mandats d'actions.

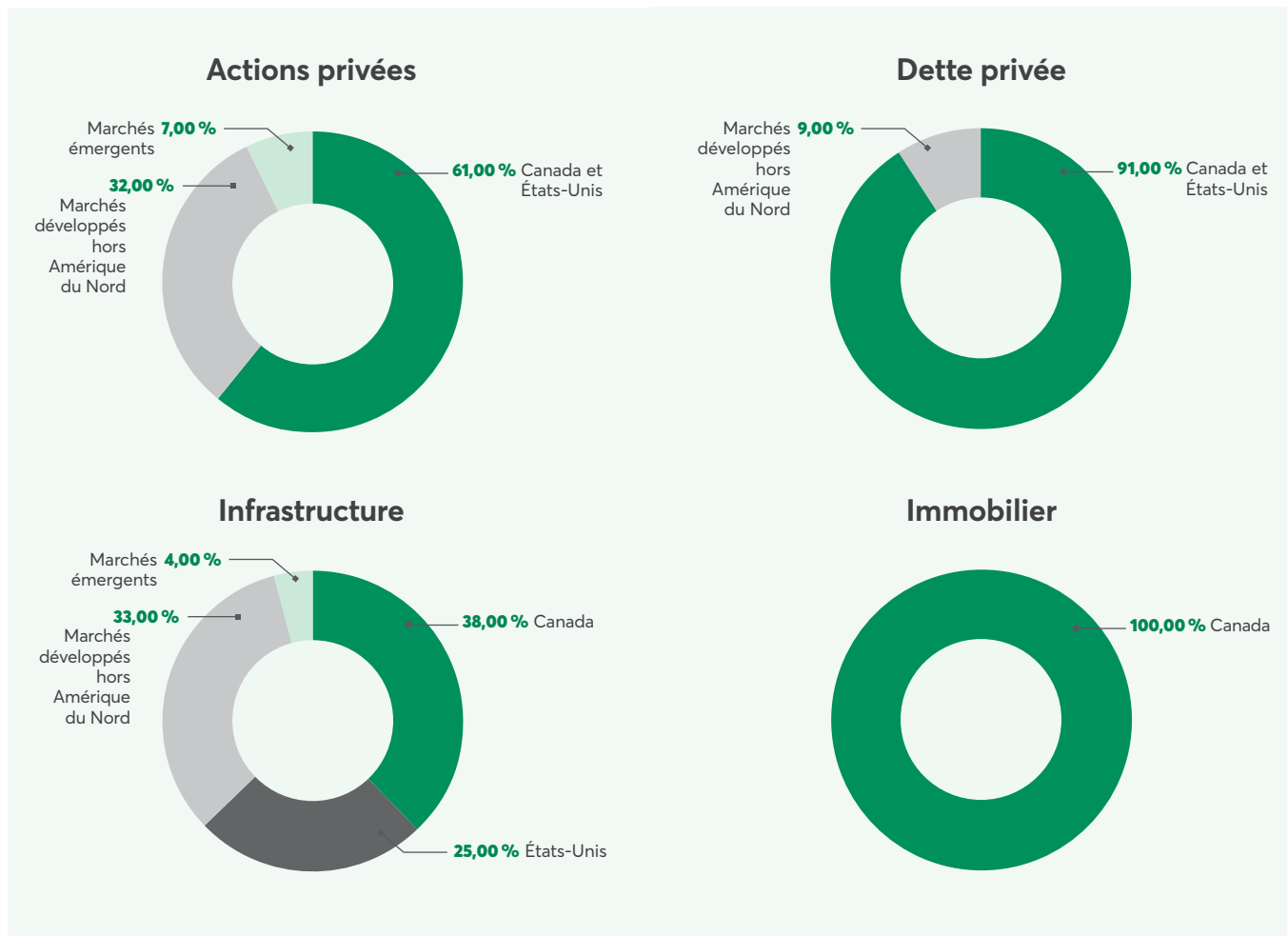
Source : Desjardins Gestion internationale d'actifs.

Placements alternatifs

Les placements alternatifs regroupent plusieurs classes d'actifs ayant pour point commun d'être transigés hors des marchés, entraînant ainsi moins de fluctuation de valeur et moins de liquidité. Ces actifs peuvent être des actions, des titres de créances ou des actifs réels (par exemple, immobilier ou infrastructure).

Ces placements présentent un bon potentiel de diversification par rapport aux actifs traditionnels. Ils offrent aux investisseurs un rendement bonifié par une compensation pour la moindre liquidité ou par des activités de création de valeur rendue possible par le plein contrôle des actifs ainsi que par le recours judicieux au levier financier.

Au 31 décembre 2024



Source : Desjardins Gestion internationale d'actifs

Stratégies spécialisées

Conçues pour être indépendantes de la direction générale du marché, les stratégies spécialisées viennent compléter le portefeuille. Le portefeuille compte deux stratégies de type « marché neutre » qui comportent des positions courtes finançant des positions longues en marchés boursiers (titres précis, indices sectoriels ou régionaux), avec la performance nette qui s'additionne à un rendement de marché monétaire. Cette stratégie permet d'espérer des rendements positifs stables, une faible volatilité et une faible corrélation avec le reste du portefeuille.

Choisir Desjardins Assurances

En nous choisissant, vous offrez à votre clientèle la solidité et la stabilité d'une société spécialisée en assurance vie et santé et en épargne-retraite qui a su gagner la confiance de plus de cinq millions de Canadiennes et Canadiens pour assurer leur sécurité financière¹. Vous choisissez aussi le Mouvement Desjardins, la plus importante coopérative financière en Amérique du Nord et l'une des institutions financières les mieux capitalisées au pays.

Expertise en placement

Les preneurs de contrats bénéficient de l'expertise de l'équipe spécialisée en gestion de portefeuille de Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. (DGIA). Fondée en 1998, DGIA est l'un des principaux gestionnaires d'actifs au Canada, avec une expertise interne en titres à revenu fixe, en actions et en actifs réels (infrastructure et immobilier) dans une variété de véhicules de placement.

DGIA offre également des services d'allocation stratégique d'actifs à ses clients en fonction de leurs objectifs, de l'horizon temporel et de leur tolérance au risque. En date du 31 décembre 2024, DGIA gère des actifs institutionnels de plus de 118 G\$² au nom de compagnies d'assurance, de caisses de retraite, de fonds de dotation, d'organismes sans but lucratif et de sociétés partout au Canada.

L'équipe de plus de 100 professionnels en placements élabore des stratégies d'investissement approfondies. Elle intègre une gestion prudente des risques et des pratiques d'investissement responsable dans son processus d'investissement, ce qui se traduit par une création de valeur à long terme pour ses clients. Qui plus est, DGIA est un signataire actif des Principes pour l'investissement responsable (PRI) depuis 2017.

En outre, DGIA s'adjoint les services de sous-gestionnaires réputés dans certaines classes d'actifs, notamment pour le crédit à haut rendement et une portion des placements alternatifs.

1. Source : [Qui nous sommes... Desjardins Assurances](#).

2. Source : Desjardins Gestion internationale d'actifs | Desjardins au 30 septembre 2024

Le présent document a été préparé par Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. (DGIA) à titre informatif seulement.

Les informations incluses dans le présent document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Les renseignements ont été obtenus auprès de sources que DGIA croit fiables, mais ils ne sont pas garantis et peuvent être incomplets. Les informations sont à jour à la date indiquée dans le présent document. DGIA n'assume aucune obligation de mettre ces renseignements à jour ou de communiquer tout fait nouveau concernant les sujets ou les titres évoqués. Les informations présentées ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres ou des recommandations de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé pour des offres d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. Rien dans le présent document ne constitue une déclaration selon laquelle toute recommandation de placement contenue aux présentes convient à la situation d'un investisseur. Dans tous les cas, les investisseurs doivent effectuer leurs propres vérifications et analyses de ces renseignements avant de prendre ou d'omettre de prendre toute mesure que ce soit en lien avec les titres ou les marchés qui sont analysés dans le présent rapport. Il importe de ne fonder aucune décision de placement sur ce seul document, qui ne remplace pas un contrôle préalable ou les travaux d'analyse exigés de votre part pour motiver une décision de placement.

Les informations se veulent générales et destinées à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion de DGIA. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis.

Les informations présentées sur le contexte de marché représentent un sommaire des observations de DGIA à l'égard des marchés dans leur ensemble à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées en fonctions des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différentes.

Les informations présentées de manière confidentielle ne s'adressent qu'aux représentants dûment inscrits auprès d'une autorité en valeurs mobilières. Ces informations ne peuvent en aucun cas être utilisées auprès des investisseurs, notamment aux fins de toute communication publicitaire.



La marque Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, utilisée sous licence. Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Desjardins^{MD}, Desjardins Assurances^{MC}, Desjardins Gestion internationale d'actifs^{MC} et les marques de commerce associées sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec employées sous licence par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. 200, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 6R2/1 866 647-5013. Desjardins.com